

AR PREFECTURE

017-200041523-20210315-DEC95_2021-AU
Reçu le 15/03/2021

H A U T E



SAINTONGE

Personnel contractuel

Décision n° 95/2021
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant modifiée par la délibération n°144 du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2016 (Point 2 : création ou modification de postes du personnel contractuel de la Communauté des communes, dont la passation d'avenants aux contrats de travail, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame HOUSSIN Sylvie, sous la forme d'un contrat unique PEC/CAE en tant qu'agent d'entretien des sites communautaires de Pons pour une durée de 6 mois soit du 15/03/2021 au 14/09/2021,

Fait à Jonzac
Le 15/03/2021

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON



Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge